

Note à l'attention des parents des enfants
fréquentant la Fondation des Structures pour
l'Enfance et la Jeunesse (FSEJ)

Lutry, juillet 2018

RB / Nathalie Pilet

Maladies et administration de médicaments

Cher(s) Parent(s),

Nous vous informons qu'un nouveau site a été créé par l'Etat de Vaud concernant les évictions scolaires : www.evictionscolaire.ch. Nous nous référons également aux documents recommandations romandes et tessinoises évictions (pré)scolaires pour maladies transmissibles.

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sesaf/odes/Documentation/evictions_scolaires_romandie_et_tessin_04_07_2005.pdf

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler les règles appliquées dans nos structures concernant la maladie des enfants et l'administration de médicaments :
« nos structures d'accueil ne peuvent en aucun cas accueillir des enfants malades. (...) De même si l'enfant tombe malade pendant la journée, la direction et le personnel éducatif demanderont aux parents de venir chercher l'enfant dans les meilleurs délais.(...) ».

De plus, nous vous rappelons que seuls les médicaments sous prescription médicale seront administrés aux enfants par le personnel éducatif au sein de nos structures. Les médicaments en automédication ne sont pas administrés aux enfants, même sur demande des parents. Du paracétamol pourrait être administré pour calmer la douleur de l'enfant, avec l'accord des parents, en attendant leur arrivée.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous adressons, Cher(s) Parent(s), nos cordiales salutations.

Carol Gay
Directrice

Romaine Balthasar
Responsable pédagogique

garderie
des moulins
021 791 74 71

vape
des marionnettes
021 791 66 00

eSpace
bourg
021 791 66 10

vape
de la toffeyre
021 796 70 03

garderie
de la toffeyre
021 796 70 02